



Les Symphonies - AG du 23 novembre 2022

Le mot du président du CS

Bonsoir.

Encore une année très chargée. Le CS a travaillé entre autre, sur les points suivants

- Installation dans les garages des prises pour la recharge des véhicules électriques. Le nouvelle entreprise consultée avance, mais est bloquée par Enedis, en attente de plans des sous-sols
- Finalisation des travaux des murets.
- Reprise des fissures dans l'asphalte
- Etablissement des taches d'entretien que doit effectuer le gardien afin de les afficher dans les halls d'entrée.
- Définition de nouvelles plages de coupure du chauffage collectif afin d'améliorer le confort et tenter de réduire la facture.

Le CS a encore déploré de nombreuses incivilités parmi lesquelles

- Utilisation du matériel d'arrosage de la résidence pour arroser un arbre en pleine période d'interdiction pour alerte sécheresse
- Utilisation inappropriée des vides ordures : litière de chats, restes de nourriture balancés sans protection.
- Odeurs de cigarettes dans les garages, ce qui en plus des conséquences pulmonaires peut être fort dangereux en cas d'émanation de vapeurs d'essence.

Concernant la sécurité, le CS ne peut que rappeler à tous d'être vigilants suites aux visites dans les garages et dans les bâtiments.

Hors les sujets légaux et/ou obligatoires qui seront soumis à votre vote, deux projets principaux d'amélioration ont retenu notre attention, notamment parce qu'ils émanaient de demandes de copropriétaires.

- Installation de nouvelles portes de garage en haut des rampes d'accès.
- Condamnation des vide-ordures (vote par allée).

Un mot concernant le budget, globalement tenu. Celui du nouvel exercice va augmenter une fois encore à cause du chauffage, cette fois à cause des situations géopolitique et technique. Les charges de chauffage avaient particulièrement augmenté l'an dernier à cause de l'hiver plus long ; souhaitons que l'hiver à venir soit clément et nous aide à réduire la facture.

Enfin, un appel à ceux qui ont la possibilité de se procurer de la matière sèche pour le compost

Au terme de ce mandat de conseiller et président du conseil syndical, je dresse une feuille de route pour le nouveau conseil syndical que vous allez élire. Outre la finalisation des points évoqués, il devra :

- se pencher sur l'analyse du DTG (Dossier Technique Global) pour établir du plan pluriannuel de travaux (obligatoire pour Les Symphonies à partir du 1^{er} janvier 2024).
- étudier un plan de rénovation des espaces verts qui vieillissent et prendre en compte dès maintenant l'évolution climatique et pour lequel La Métropole et la ville de Villeurbanne mettent en place des subventions.
- face à la coupe de plusieurs arbres, des chaleurs de plus en plus intense et de son âge pour certains sujets, lancer une réflexion pour renouveler tout ou partie de notre espace vert. Le futur CS sera je pense preneur des contributions de chacun et des attentes autour de ce bel espace vert.
- compléter le système d'information des occupants en implantant de nouveaux panneaux d'affichage.

Et je terminerai par les traditionnels remerciements à tout ceux qui œuvrent au bon entretien de notre copropriété.

Merci.

Philippe PALLIET